



# Compte-rendu CDAS 07/11/2023

Ouverture de la session à 9h.

OS présentes : Solidaires Finances, CFDT, FO, CGT.

Le quorum est atteint.

## **1- Approbation du PV du CDAS du 12/10/2023**

Le PV est approuvé à l'unanimité après corrections demandées par les représentants du personnel.

## **2- Actions et budget de l'année 2023**

### - Organisation de l'Action sociale :

Le président nous informe que l'organisation au sein de la délégation a été revue : Pierre Habrial est référent de proximité, Gulshan Fournier est déléguée référente logement et restauration, Sandrine Valdès est déléguée référente parentalité et Hélène De Bisshop est déléguée référente subventions séjours d'enfants.

Les nouvelles modalités de recrutement des délégués sont présentées : les fiches de poste sont publiées sur Passerelles et les candidatures examinées et validées par le SG et non plus par les OS en local. Les délégués en poste depuis le 1er juin 2023 présentent rapidement leur parcours professionnel.

Le délégué propose la modification du tableau CAL afin d'améliorer sa lisibilité à l'aide des nouveaux outils mis à la disposition des délégations. Pour les OS, il est important de mettre en évidence le montant de budget disponible, que les actions soient simplement engagées ou déjà réalisées.

### - CAL 2023 :

Suite au dernier CDAS et à l'impossibilité de réaliser deux sorties voyages en 2023, le Service régional d'appui (SRA) a été saisi par la délégation et a accepté, à titre exceptionnel, le report au premier semestre 2024 des sorties prévues au Puy-en-Velay et dans la Drôme (Ferme aux crocodiles) sur le budget 2023.

Pour le reliquat d'un montant de plus de 5000 €, il est décidé à l'unanimité de l'utiliser sur les actions suivantes :

- conventions pluriannuelles avec la psychologue (plafonnée à 10 000 €) et le centre aéré SNCF.
- matériel pour l'arbre de Noël : décorations et costume

Le solde éventuellement non utilisé sera reporté sur l'enveloppe régionale au profit des départements déficitaires.

La convention se termine, une dernière commande est en cours (périodicité tous les deux mois). Un rappel de l'action peut être fait dans Les Echos ou dans un flash.

- Communication :

Les actions proposées par la SRIAS peuvent également faire l'objet d'un encart dans les publications à destination des agents (chèque-sport etc).

**3- Questions diverses**

- Restauration à Oullins :

Les agents du site ont demandé par deux pétitions massivement signées la dénonciation de la convention avec le restaurant Class'croûte et la mise en place des tickets-restaurant (TR). En effet, le choix de plats disponibles en fonction des contraintes horaires ne permet pas une alimentation quotidienne variée. Par ailleurs, le restaurant a augmenté ses tarifs et la subvention étant fixe, le surplus est à la charge des agents.

La délégation avait testé le restaurant et n'avait pas constaté de dysfonctionnement. Le SG privilégie la restauration collective (plat chaud + 2 périphériques) sauf si elle est impossible à mettre en place.

Les chefs de service seront destinataires de l'avenant de la convention signé récemment et la procédure de demande des tickets-restaurant leur sera rappelée.

- RIL CAE :

Dans le cadre du transfert dans la Nouvelle CAE, le dernier service du RIL se fera le 07/05/2024. L'ouverture du nouveau RIL sera le 22/05/2024.

Aucune solution de remplacement n'est prévue dans l'intervalle (les TR ne peuvent être attribués qu'en l'absence de restauration sur une période de plus de 30 jours).

- Remise à niveau et pratique du « vélo en ville » :

Suite à une proposition de la CGT pour le CAL 2024, un dossier est transmis à la délégation avec les contacts de différentes associations proposant cette prestation. Le président indique que le CSAL peut également prendre en charge ce type d'actions en faveur des agents actifs.

La délégation étudiera le dossier et fera une proposition au prochain CDAS après prise de contact avec les associations.

- Parking Caluire :

Le parking existant est sous-dimensionné notamment suite à la création du SGC (regroupement des trésoreries d'Oullins, Rillieux-la-Pape et Tassin-la-Demi-Lune) et à l'arrivée de nouveaux agents et ne permet pas aux agents de se garer. Le stationnement en ville est payant. Le président du CDAS répond que la question ne relève pas de l'Action sociale mais du CSAL.

Le prochain CDAS est fixé au 15/02/2024 avec un GT préparatoire le 01/02/2024.

Pour la CGT Finances, ses représentantes :

Florence LAVAREC (titulaire), Gisèle MESCHIN (suppléante), Françoise DURAND (experte pour les retraités)